

FABRICATION ÉLECTRONIQUE RoHS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

FAITES LE CHOIX DE L'EXPERTISE

CERTIFICAT

Le SNESE, Syndicat National des Entreprises de Sous-traitance Électronique, certifie que l'entreprise a démontré sa maîtrise du process de fabrication électronique ne contenant pas les substance dangereuses visées par la Directive européenne RoHS 2002/95/CE.

Pour toutes informations sur les conditions de délivrance du présent certificat, contactez le SNESE au +33 (0)2 98 95 17 20 ou par courriel à snese@copilote.com

Certificat édité le lundi 3 avril 2006

NIVEAU 3

PIGE ELECTRONIQUE

26500 BOURG LES VALENCE

CONTACT :
M GEORGES KERDO

☎ 04 75 83 05 15

☎ 04 75 83 01 67

pige.com@pige-electronique.com

www.pige-electronique.com



- Partage des progrès technologiques (*)
- Respect de l'environnement (*)
- Veille réglementaire environnementale (*)

Les entreprises de niveau 1 ont mis en place un système d'information interne et externe et assurent une veille environnementale.

(*) Charte des adhérents du SNESE - art. 5, 7 et 8



- Partage des progrès technologiques (*)
- Respect de l'environnement (*)
- Veille réglementaire environnementale (*)
- Formation RoHS SNESE (ou équivalent) et engagement sur un programme général adapté à la maîtrise du process RoHS.

En complément du système d'information, les entreprises du niveau 2 ont mis en place un programme de formation adapté ainsi qu' un plan de mise à niveau.



- Partage des progrès technologiques (*)
- Respect de l'environnement (*)
- Veille réglementaire environnementale (*)
- Formation RoHS SNESE (ou équivalent) et engagement sur un programme général adapté à la maîtrise du process RoHS.
- Audit de process RoHS.

Les entreprises du niveau 3 sont entrées dans la phase active de la production RoHS. La maîtrise du process, l'organisation, la formation ont fait l'objet d'un audit SNESE.

SNESE
SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES
DE SOUS-TRAITANCE ÉLECTRONIQUE
DES FABRICANTS D'ÉLECTRONIQUE